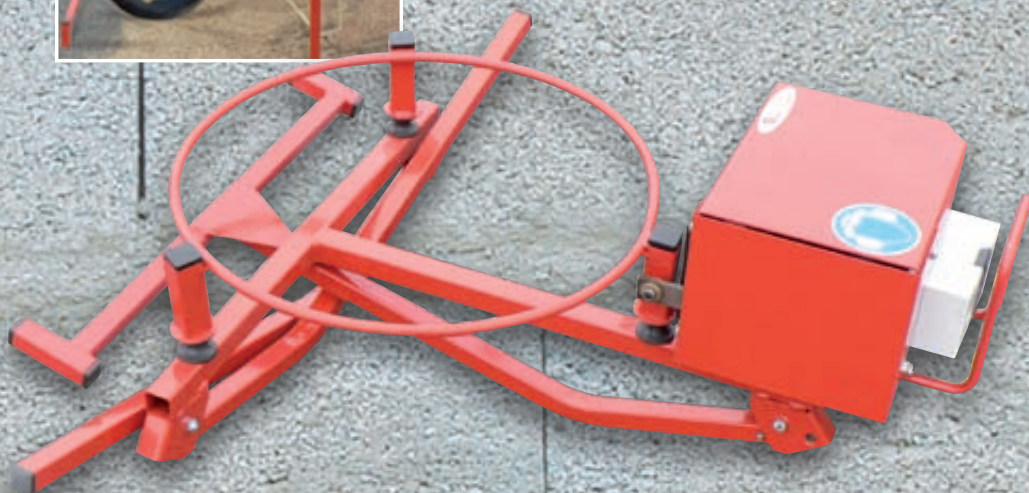


Notice d'instructions

tamis vibrant



1. Présentation du tamis vibrant

2. Données techniques

- > 2.1 Caractéristiques techniques
- > 2.2 Caractéristiques électriques
- > 2.3 Fiche signalétique / avertissements

3. Responsabilités

4. Mise en service et utilisation

- > 4.1 Transport
- > 4.2 Stockage
- > 4.3 Montage
- > 4.4 Environnement de travail
- > 4.5 Mesures de sécurité
- > 4.6 Sécurité électrique

> 4.7 Utilisation

- 4.7.1 Mise en place
- 4.7.2 Mise en marche
- 4.7.3 Arrêt
- 4.7.4 Utilisation
- > 4.8 Entretien
- > 4.9 Fin de vie du produit
- > 4.10 Maintenance

5. Déclaration de conformité



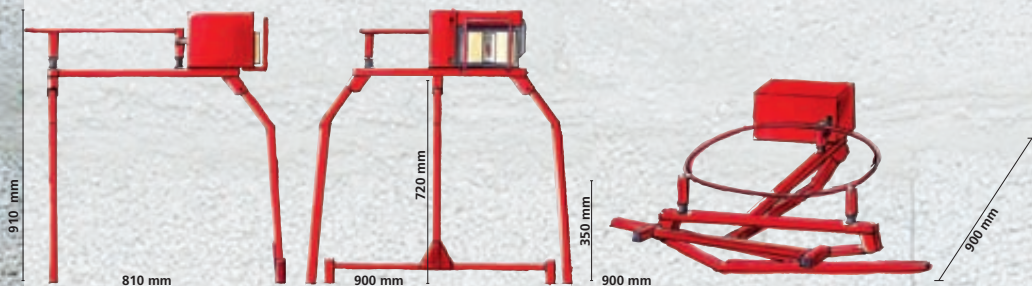
Conception,
production, vente et
distribution d'outillage,
d'équipements
de protection (EPI)
et de signalisation
pour le BTP et l'industrie.
Création et impression
de marquages industriels.

Cette instruction d'utilisation est destinée aux pays francophones et à un personnel utilisateur francophone.
Veuillez lire les Notes pour la sécurité et vous assurer de bien les assimiler avant d'utiliser l'appareil.

1. Présentation du tamis vibrant

Le tamis vibrant Taliaplast est un dispositif électrique vibratoire destiné aux chantiers du bâtiment. Il est uniquement destiné à recevoir un tamis qui sera mis en mouvement pour le tamisage de sable ou de matériau similaire.

Le tamis vibrant est prévu pour une utilisation exclusive avec le TAMIPLAST® de TALIAPLAST®.



2. Données techniques

Avant la mise en service de votre tamis vibrant vous devez lire attentivement le manuel d'instructions et plus particulièrement les recommandations concernant la sécurité.

> 2.1 Caractéristiques techniques

- Capacité maximale recommandée : 17 kg (env. 3 pelletées)
- Temps de criblage approximatif : 17 kg/min (sable de Loire humide avec TAMIPLAST® n°10)
- Poids de l'appareil : 20 kg
- Niveau sonore en utilisation : 96 dB

> 2.2 Caractéristiques électriques

- Moteur asynchrone monophasé
- Carcasse aluminium
- Tension d'alimentation 230V ~ 50 Hz
- Vitesse de rotation 1500 Tr/min
- Puissance 0.25 kW
- Indice de protection IP 55

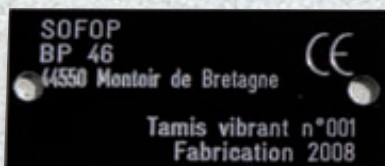
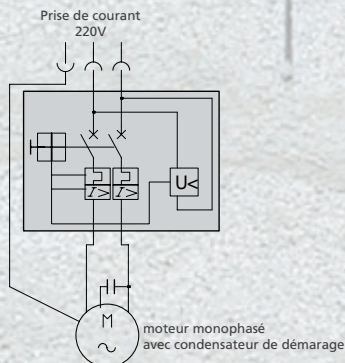
> 2.3 Fiche signalétique / avertissements



Protection obligatoire de l'ouïe



Danger : risques de pincements



Plaque signalétique

3. Responsabilités

L'utilisateur est prié de respecter les consignes d'utilisation et de sécurité énoncées dans ce manuel.

Le fabricant décline toute responsabilité dans des cas tels que :

- l'utilisateur n'a pas suivi les consignes d'utilisation et de sécurité énoncées;
- l'utilisateur a fait un usage du tamis vibrant autre que celui pour lequel il est destiné;
- l'utilisateur a modifié l'appareil / a remplacé les pièces d'origine par d'autres que celles préconisées.

4. Mise en service et utilisation

> 4.1 Transport

Le tamis vibrant doit être transporté en position pliée. Prévoir un calage de l'appareil lors de transport par véhicule ainsi qu'un sanglage pour tout transport extérieur.

> 4.2 Stockage

Avant et après utilisation, stocker le tamis vibrant dans un local abrité, sûr, et sec, hors de la portée des enfants.

> 4.3 Montage

Le tamis vibrant Taliaplast doit être installé à plat sur un fond stable et horizontal, pour éviter que l'appareil ne s'enfonce ou ne se renverse en cours de fonctionnement. Prévoir un système de calage sur fond lisse pour éviter que l'appareil ne se déplace pendant l'utilisation.

> 4.4 Environnement de travail

Ne pas utiliser l'appareil dans une atmosphère explosive ou en présence de liquides inflammables.

Sur le lieu de travail, vous devez respecter les consignes de sécurité et les dispositions relatives à la prévention des accidents du travail ; vous devez veiller à avoir un espace de travail dégagé, bien éclairé et bien ventilé, et à ne pas porter de vêtements flottants.

Tenir les spectateurs, enfants et visiteurs éloignés lors de l'utilisation de l'appareil.

> 4.5 Mesures de sécurité

Avant toute utilisation vérifiez que l'ensemble des composants est en excellent état et que l'opérateur a les compétences requises. Il est interdit d'introduire des parties du corps et/ou des outils dans le système de criblage en marche, en particulier dans la zone motrice.

La zone du moteur doit toujours être ventilée.

Veillez à utiliser des matériaux conçus pour le criblage et à respecter les consignes de sécurité les concernant, et en particulier à ne pas inhaler les fumées ou poussières.

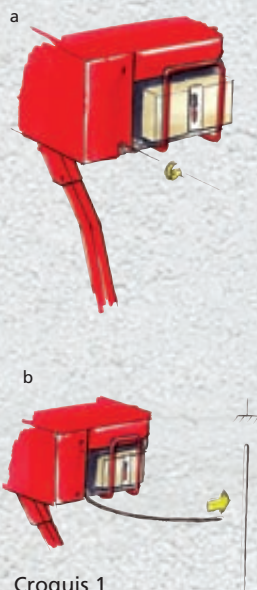
Avant la mise en route, vérifiez que tous les dispositifs de protection sont en place.

La mise en place du trépied doit se faire moteur à l'arrêt.

Ne pas utiliser le trépied sur un plan incliné.

L'utilisation de l'appareil est réservée aux professionnels du bâtiment ayant pris connaissance de ces instructions.

Arrêter l'appareil après utilisation / ne pas faire fonctionner à vide pour éviter une usure prématurée du tamis.



Croquis 1

> 4.6 Sécurité électrique

L'appareil doit être relié à une installation de mise à la terre.

Ne pas tirer sur les câbles électriques.

Il est nécessaire de vérifier la tension d'alimentation, le bon fonctionnement des dispositifs de protection contre les risques électriques, et le bon état des câbles électriques avant chaque utilisation de l'appareil.

Prévoir un disjoncteur 30 mA sur l'alimentation générale et vérifier le raccordement effectif de la terre sur l'armoire d'alimentation. Raccorder la tresse à un piquet de terre si nécessaire. (croquis 1-a-b)

> 4.7 Utilisation

LE TAMIS VIBRANT TALIAPLAST EST EXCLUSIVEMENT PRÉVU POUR UNE UTILISATION AVEC UN TAMIS TAMIPLAST® DE TALIAPLAST®.

4.7.1 Mise en place

Comprimer les ergots de maintien des pieds et déplier ceux-ci jusqu'à la position de verrouillage (comprimer à nouveau les ergots pour replier les pieds). (croquis 2)

Positionner le TAMIPLAST® à l'intérieur de l'appareil.

Lester le TAMIPLAST® avec environ ½ pelle du substrat à tamiser soit 2 à 3 kg (éviter de faire fonctionner à vide).

4.7.2 Mise en marche

Pour mettre le tamis vibrant Taliaplast en mouvement appuyer sur le bouton noir de mise en route sur le boîtier de commande du moteur. (croquis 3)

Éviter de mettre la machine en mouvement avec une pleine charge.

4.7.3 Arrêt

En fin d'utilisation, appuyer sur le bouton rouge afin de l'arrêter. (croquis 4)

4.7.4 Utilisation

Lorsque l'appareil est en mouvement, ne pas le charger plus que la charge maximale recommandée (Environ 17 kg = 1 seau plein = 3 pelletées)

Approvisionner en substrat régulièrement et au fur et à mesure de l'écoulement.

Ne pas essayer de bloquer le tamis lorsque l'appareil est en fonctionnement.

Ne pas insérer d'objet ou de partie du corps dans la zone d'entraînement de l'appareil.

Toute intervention sur l'appareil doit être effectuée moteur à l'arrêt et alimentation débranchée.

> 4.8 Entretien

Conserver l'appareil en bon état de propreté. Enlever les débris projetés par les travaux.

Il est conseillé de nettoyer régulièrement le tamis vibrant à l'aide d'un chiffon.

Vérifier l'état de propreté du moteur afin de lui assurer une bonne ventilation

Évacuer tous les résidus obstruant la grille de ventilation.

Vérifier régulièrement le serrage des vis.

Vérifier la présence et l'efficacité de la mousse de protection : elle doit empêcher l'introduction d'un doigt entre le carter moteur et le tube support du tamis. Remplacer la si nécessaire.

> 4.9 Fin de vie du produit

En fin de vie, le produit hors d'état de fonctionner ne doit pas être abandonné dans la nature il convient de le remettre aux services de recyclage.



Croquis 2



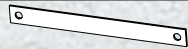
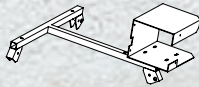
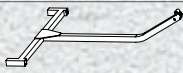
Croquis 3



Croquis 4

> 4.10 Maintenance

Les réparations doivent être effectuées par un personnel compétent utilisant les pièces listées ci-dessous. Dans le cas contraire, l'utilisateur s'expose à des risques d'endommagement de l'appareil.

	N°	Désignation	Référence
	1	Tresse de terre	37 01 60
	2	Moteur complet + fixations M6 x 25	37 01 61
	3	Excentrique	37 01 62
	4	Entretoise	37 01 63
	5	Bague bronze	37 01 64
	6	Vis épaulée	37 01 65
	7	Carter de protection + fixations M6 x 16	37 01 66
	8	Pied + fixation M8 x 40	37 01 67
	9	Base tamis	37 01 68
	10	Diabolo	37 01 69
	11	Support tamis	37 01 70
	12	Mousse de protection adhésive	37 01 71
	13	Pied stabilisateur + fixation M8 x 40	37 01 72

